

ÉVITER LES BOUILLOIRES THERMIQUES

LA CHECKLIST À UTILISER LORS DE VOS VISITES IMMOBILIÈRES

Cette grille vous aide à analyser chaque logement de manière objective pour repérer les risques de surchauffe en été et identifier les points rassurants.



CRITÈRES À OBSERVER	✓ CE QUI EST RASSURANT	⚠ CE QUI DOIT ATTIRER VOTRE ATTENTION	MES NOTES
1 ISOLATION DE LA TOITURE La toiture est la première source d'entrée de chaleur, surtout sous les combles ou au dernier étage.	✓ Isolation récente des combles ou de la toiture ✓ Travaux de rénovation énergétique réalisés ✓ Dernier étage avec isolation renforcée ✓ Absence de sensation de chaleur lors de la visite	⚠ Isolation inconnue ou très ancienne ⚠ Combles non isolés ⚠ Plafonds très chauds au toucher ⚠ Dernier étage sans travaux connus	☐
2 PROTECTIONS SOLAIRES Les protections extérieures empêchent les rayons du soleil de chauffer directement les pièces de vie.	✓ Volets roulants ou battants ✓ Stores bannes ✓ Brise-soleil orientables ✓ Casquettes ou débords de toiture	⚠ Grandes baies vitrées sans volets ⚠ Stores intérieurs uniquement ⚠ Façade plein sud sans protection ⚠ Fenêtres anciennes laissant fortement passer la chaleur	☐
3 VENTILATION NATURELLE Un logement traversant évacue naturellement la chaleur accumulée pendant la journée.	✓ Appartement traversant ✓ Fenêtres sur deux orientations ✓ Bonne circulation de l'air ✓ Ventilation nocturne facile	⚠ Une seule façade ⚠ Peu d'ouvertures ⚠ Aucune possibilité de courant d'air ⚠ Logement donnant sur une cour très minérale	☐
4 INERTIE THERMIQUE L'inertie permet au bâtiment d'amortir les variations de température au fil de la journée.	✓ Construction de qualité ✓ Murs épais ✓ Isolation par l'extérieur ✓ Façades peu exposées	⚠ Façades entièrement vitrées ⚠ Matériaux très légers ⚠ Exposition sud-ouest sans protection ⚠ Toiture fortement exposée	☐
5 INDICATEUR « CONFORT D'ÉTÉ » DU DPE Il apporte une première indication sur le comportement du logement pendant les fortes chaleurs.	✓ Bon niveau de confort d'été indiqué dans le DPE ✓ Cohérence entre le DPE et le ressenti pendant la visite ✓ Protections solaires mentionnées	⚠ Confort d'été insuffisant ⚠ DPE ancien ⚠ Informations absentes ⚠ Incohérence entre le diagnostic et ce que vous constatez sur place	☐



LE CONSEIL D'ALRICK

Aucun de ces critères ne permet, à lui seul, de conclure qu'un logement sera inconfortable en été. C'est leur combinaison qui permet d'évaluer le risque de surchauffe.

N'hésitez pas à demander le DPE, à poser des questions sur les travaux réalisés et, si possible, à visiter le bien à différents moments de la journée.

MES IMPRESSIONS GLOBALES





Acheter l'esprit tranquille, c'est aussi anticiper l'été.



Un logement bien choisi aujourd'hui, c'est un confort préservé demain.

BONNE VISITE !